

Penthaz, le 22 avril 2013

Rapport concernant : Préavis municipal N° 1-2013 relatif à la réfection du chemin de la Rippe et de la route de la Gravière - Demande d'un crédit d'étude.

Monsieur le Président
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les membres de la Commission des espaces publics se sont réunis en date du 9 et 22 avril 2013. Le 9 avril, une présentation du préavis 1-2013 a été faite par Monsieur le Municipal Jean-François Pollien et Monsieur René Cloux du bureau d'ingénieurs BBHN SA à Morges

Une présentation détaillée nous a été faite du projet de réfection du chemin de la Rippe et de la route de la Gravière, réfection qui pourrait être synchronisée avec la réalisation de la RC177, permettant une certaine dynamique avec les grands travaux de l'Etat. Ce projet s'inscrit dans la réflexion globale liée à cette nouvelle RC.

Il nous semble opportun de réaliser cette étude qui permettrait à terme de doter la zone artisanale (Z.A.) en Epity d'un accès adéquat (40 tonnes et gabarit poids-lourds) et de délester la route de la Gravière du trafic à destination et en provenance de cette Z.A. Par ailleurs, la route de la Gravière a été très récemment refaite à neuf et n'est pas dimensionnée pour les camions.

Cette nouvelle route d'accès et la réalisation de la RC177 donnera un avantage certain à cette Z.A. et la rendra plus attractive pour des implantations d'entreprises qui pourraient générer des revenus pour la commune.

Cette route serai également une desserte pour le remblaiement de Colliare et permettra une négociation avec le Canton.

La Commission relève la qualité des documents présentés. L'avant-projet est bien avancé, abouti et structuré.

Les informations données nous ont convaincus de l'opportunité de réaliser cette étude et par conséquent, la Commission des espaces publics vous recommande à l'unanimité, d'accepter le Préavis municipal N° 1-2013 relatif à la réfection du chemin de la Rippe et de la route de la Gravière - Demande d'un crédit d'étude, tel que présenté par la Municipalité.

Au nom de la Commission
Le rapporteur



Sébastien Durussel